



AAPE Clamart

www.aapeclamart.net

Inspection Education Nationale de Clamart

2 Rue Pierre Et Marie Curie

92360 Meudon

A l'attention de Madame Dell 'Acqua

Clamart, le 03/11/2017

Objet : ALERTE - Les contrats aidés dans nos écoles clamartaises

Madame,

Par le présent courrier, l'Association Autonome des Parents d'Elèves de Clamart (AAPE) souhaite vous faire part de son inquiétude quant à la décision de ne pas renouveler les postes « emploi aidé » au sein de nos écoles.

Leurs missions, tant d'accompagnement des élèves en situation de handicap que d'aide administrative et logistique (surveillance, sécurité) à la direction d'école vont s'achever du jour au lendemain.

Au-delà de la situation dramatique que cela engendre pour les personnes qui occupent ses emplois, les parents d'élèves clamartois sont extrêmement inquiets des conséquences délétères que cette décision va inéluctablement engendrer au sein des écoles.

Nous vous demandons un entretien afin de connaître les solutions qui peuvent être apportées au cas par cas dans les écoles clamartaises concernées pour le maintien de ces personnels.

Cynthia Perret

Présidente de l'AAPE Clamart

Copie : DASEN

M. Roncari, adjoint au maire de Clamart en charge des affaires scolaires